

LA BIODIVERSITE EN VALLEE DE L'HOMME

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale porté par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, les naturalistes sont venus sur tout le territoire pour recenser, la faune, la flore locales et les habitats.

- **LES FORETS**

Une forêt dépend de la nature du sol et du sous-sol mais aussi du climat, du relief et bien d'autres facteurs. Elle se constitue de plusieurs strates végétales ; de la strate racinaire à la canopée.

Bien qu'on ne retrouve pas toujours toutes ces strates au sein d'une même forêt, on note que plus il y a d'essences, plus il y a de sous-habitats et plus les espèces (faune et flore) sont nombreuses. Cette interdépendance entre les milieux et les espèces qui y sont inféodées (dépendantes du milieu pour se développer) donne lieu à un large écosystème.

En Vallée de l'Homme, on retrouve des espèces forestières comme le pic noir et le pic mar, la chouette hulotte ou encore le Pouillot de Bonelli du côté des oiseaux, la salamandre tachetée dans les mares forestières. La Barbastelle, chauve-souris au museau aplati ainsi qu'une ribambelle d'insectes tels que la Bacchante, le Morio (tous deux papillons de jour) ou le grillon des bois, inféodés au milieu forestier ont aussi été identifiés dans le cadre de l'ABC. Au milieu des arbres tels que le chêne pédonculé ou le châtaignier, on retrouve des plantes bien connues telles que le géranium sanguin, le muguet ou la Néottie nid d'oiseau (orchidée)

- **LES FALAISES ET LES GROTTES**

Les falaises se sont créées il y a bien longtemps, lorsque des mouvements tectoniques ont retiré la mer de la Dordogne. Les calcaires nés des débris organiques de la mer se modifient complètement. Les vallées se creusent et la roche mise à nue est influencée par les températures. La roche calcaire se fissure, s'érode et laisse apparaître plusieurs couches de calcaires plus ou moins durs.

Le haut des falaises en Vallée de l'Homme est colonisé par la végétation (arabette des Alpes, Valériane à trois folioles) et on croise une faune inféodée à ce milieu, comme le Grand-Duc d'Europe, ou encore le Vespère de Savi (chauve-souris).

A flanc de pente, la falaise est pauvre en végétation tant les conditions sont rudes, avec notamment l'ensoleillement et le vent. Et pourtant, cette minéralisation avec l'érosion accueille du vivant, on retrouve ainsi le tichodrome échelette, le lézard ocellé ou la grande Coronide.

- **LES ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU**

Les zones humides sont des milieux où l'eau est présente sur une grande période de l'année, et ainsi composés d'espèces faunistiques ou floristiques caractéristiques des milieux engorgés. Il est également question d'une zone tampon entre les milieux aquatiques et terrestres qui rendent les zones humides particulièrement importantes, malgré les pressions qui pèsent sur ces milieux.

Dans les zones humides, on y voit de nombreux sous-habitats, tous différents mais tous importants.

Dans la ripisylve (bords de cours d'eau boisés), on rencontrera par exemple l'aune glutineux, le martin pêcheur, la couleuvre vipérine.

Dans les prairies humides alimentées en eau soit par les nappes alluviales, soit par les crues des rivières, on rencontrera la fougère des marais, le héron cendré, le cuivré des marais ou le criquet ensanglanté.

- **LES MARES ET PLANS D'EAU**

Les mares sont une petite surface en eau de faible profondeur. Généralement anthropiques, elles étaient utilisées comme abreuvoir, comme source d'eau potable et comme lavoir. Les mares sont composées de berges généralement très peu inclinées, favorisant l'accès à l'eau notamment pour les espèces animales de petites tailles. Néanmoins, leur niveau en eau est relativement variable puisque l'alimentation en eau est d'origine pluviale, ce qui rend ces plans d'eau vulnérables, notamment l'été.

Les plans d'eau peuvent varier tant en superficie qu'en profondeur. D'origine anthropique ou naturelle avec les remontées des nappes phréatiques, les caractéristiques de chaque milieu influencent la répartition des espèces végétales et animales. On peut y voir la rousserolle effarvate, la foulque macroule, la grenouille agile, le triton marbré, la couleuvre helvétique et des insectes tels que la libellule déprimé, la petite nymphe au corps de feu, le grillon des marais au milieu de plantes comme l'Hottonie des marais ou le nénuphar jaune.

- **LES COTEAUX CALCAIRES**

Il s'agit d'un versant à la végétation rase, constitué de roches calcaires. Les coteaux sont composés de plusieurs habitats que l'on appelle "calcicoles", qui se développent sur des sols calcaires. La particularité du milieu est caractérisée par sa diversité biologique.

Dans les pelouses sèches, résultant d'un défrichement ancien, entretenu par le pastoralisme, on retrouve le grillon champêtre, l'azuré du serpolet, le lézard ocellé, ou la coronelle girondine parmi des plantes remarquables comme la sabline des chaumes ou l'Inule des montagnes.

Dans les pré-bois calcicoles, semblables à une lisière mais résultant d'une fermeture progressive de la pelouse, on rencontrera près d'un pistachier térébinthe, l'engoulevent d'Europe.